

Zeitschrift: Cahiers d'archéologie romande
Band: 175 (2019)

Artikel: Fouilles archéologiques à Rances (canton de Vaud, Suisse) 1974-1981 : campaniforme et âge du Bronze
Kapitel: La coupe Z10 de 1974 et le sondage de 1975 à Champ Vully Sud (CVS)
Autor: David-Elbiali, Mireille / Gallay, Alain / Besse, Marie
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1036608>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

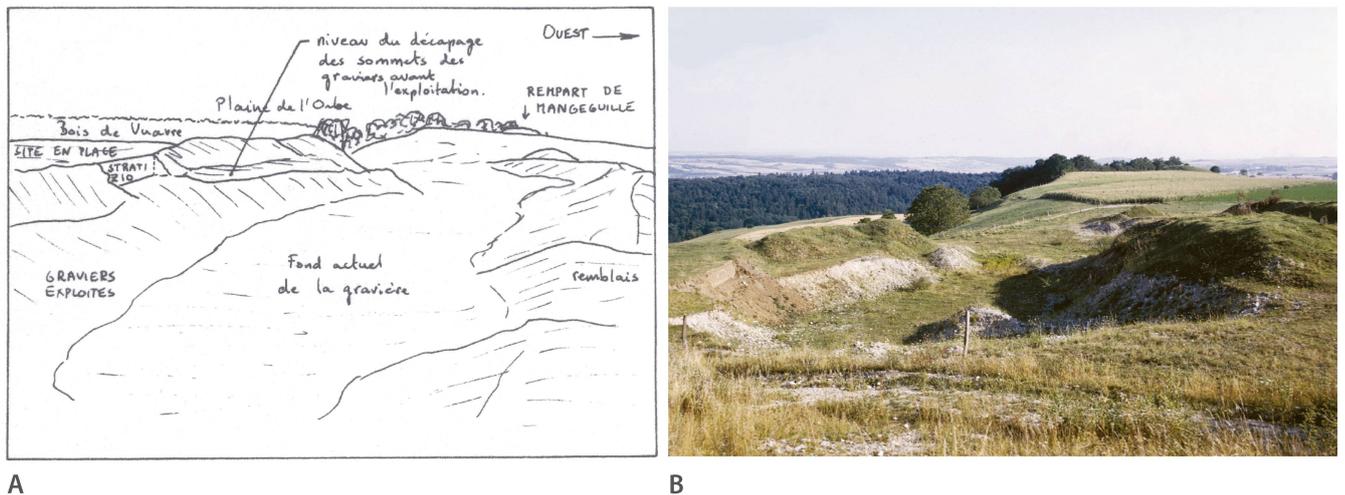
Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 04.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

8 La coupe Z10 de 1974 et le sondage de 1975 à *Champ Vully Sud (CVS)* / Mireille David-Elbiali



Le front ouest de la carrière: la coupe Z10

Dans le courant de l'été 1974, alors que se déroule l'intervention de sauvetage de SIC, une prospection détaillée de la carrière de CVS, créée suite au remaniement parcellaire de 1964, est décidée par l'équipe de fouille, notamment pour mettre un terme au pillage des tombes médiévales. Cette activité marque le début des nombreuses interventions archéologiques qui vont se dérouler à CV. Lors de la mise en exploitation de la gravière, les couches surmontant les graviers fluvi-glaciaires et la moraine sont enlevées à la pelle mécanique et déposées en tas à l'ouest du terrain. L'examen de ces rejets ne permet pas d'identifier des vestiges archéologiques, par contre un niveau de terre organique, renfermant de nombreux tessons, est repéré le long du front de taille occidental, qui se déroule sur plusieurs dizaines de mètres (fig. 64). À son emplacement est dégagée la coupe Z10, qui

révèle d'emblée toutes les couches sédimentaires présentes à CVS, de l'humus aux graviers fluvi-glaciaires avec des niveaux archéologiques bien individualisés (fig. 65). Le matériel archéologique récolté s'apparente étroitement à celui qui sortira du sondage de 1975 (pl. 6). Le choix de l'emplacement de ce dernier se fait du reste dans le prolongement de la coupe Z10.

En 1975, ce sont quatre tronçons supplémentaires de coupes stratigraphiques, dégagés le long du front de taille de la gravière, qui sont relevés, respectivement du nord au sud: B, C, A et D (fig. 66). À l'exception du tronçon C (extrémité de Z10), dont la partie supérieure a été tronquée, les autres révèlent une succession complète des couches sédimentaires (fig. 67). Là aussi les deux couches d'occupation – 2 et 3 – de l'âge du Bronze sont bien développées.

Fig. 64 Rances CVS 1974. Croquis (A) et vue (B) d'ensemble de la gravière en direction du sud lors de la première intervention (croquis et photo de J.-L. Voruz).

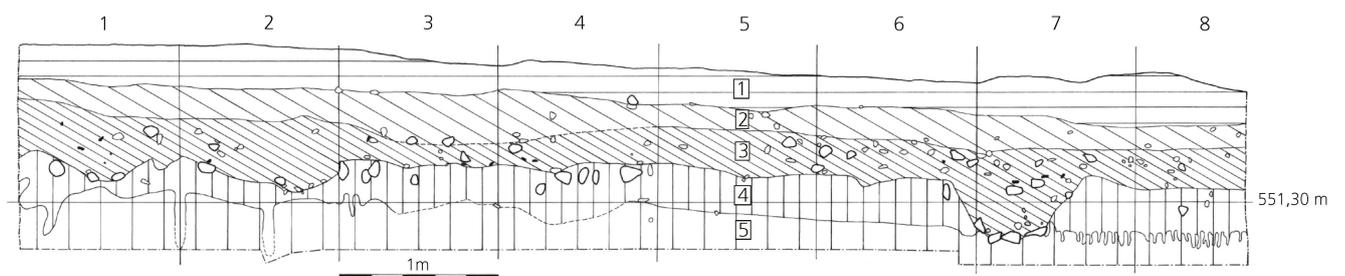


Fig. 65 Rances CVS 1974. Coupe Z10. Relevé schématique (dessin Rapport 1976, DAO M. David-Elbiali).

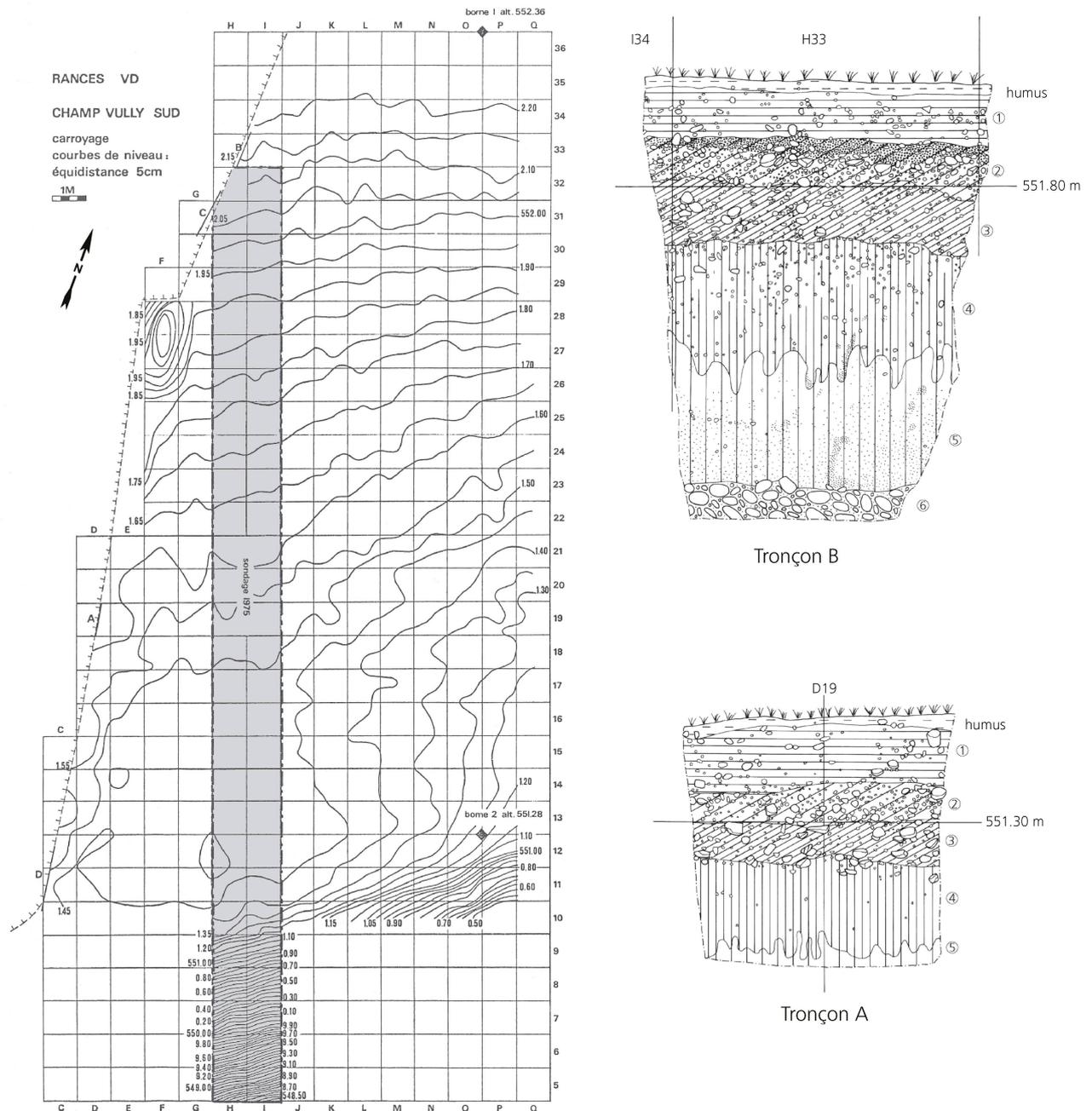
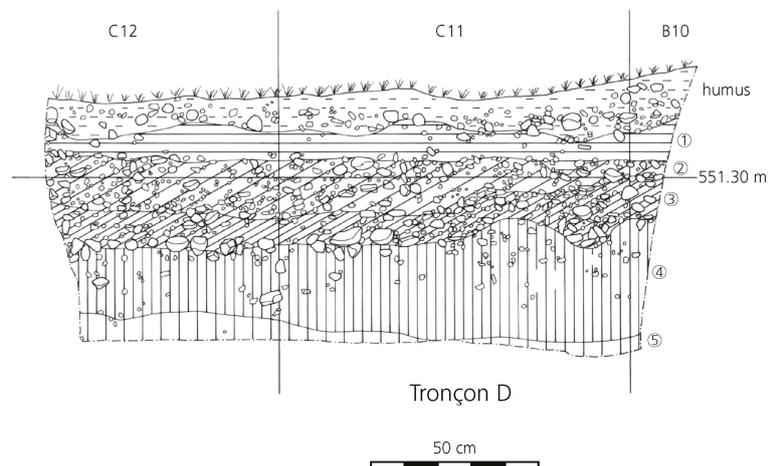


Fig. 66 Rances CVS 1975. Plan général du sondage de 1975 avec positionnement des coupes A à D (dessin Rapport 1976, DAO M. David-Elbiali).

Fig. 67 Rances CVS 1975. Coupes stratigraphiques relevées sur le front ouest de la carrière (le tronçon C est présenté ci-dessous avec le plan de la fosse G-H/31-32; description des couches, voir chapitre 4) (dessin Rapport 1976 été, DAO M. David-Elbiali).



Coupe Z10 (?? et G-H/31-32)

C'est cette coupe qui a permis de repérer l'habitat proto-historique de CVS (fig. 68). Elle ne peut plus être positionnée exactement, mais la fosse G-H/31-32, dégagée lors du sondage 1975, la recoupe, probablement à l'extrémité sud d'après un croquis. La coupe mesure environ 8 m de longueur, en moyenne 1,20 m de hauteur et 0,20 à 0,50 m de largeur. Elle a été fouillée rapidement, à la truelle pour les niveaux archéologiques et à la pioche pour les limons inférieurs.

La succession sédimentaire observée est complète (fig. 65). La fouille se poursuit jusqu'à la moraine seulement dans le m² 1 et s'arrête au niveau du limon jaune pour le reste de la coupe. Le « dallage » ou « empierement » est déjà mentionné. Il est décrit comme « quelques gros cailloux posés à plat sur les limons jaunes », à la base de la couche archéologique. Les nombreux tessons sont pris entre les pierres. Au sommet de la couche archéologique, un lit de graviers de 4 à 5 cm d'épaisseur est interprété comme le résultat du lessivage ultérieur probable de la butte morainique qui abrite les tombes. Cette hypothèse doit retenir notre attention, car elle pourrait constituer une explication plausible pour l'« empierement ».

Plusieurs structures ont été identifiées en surface de la c.4 ou à la base de la c.3 (fig. 65). Dans le m² 1, un trou de piquet oblique et, dans le m² 2, deux petits trous de piquet de 5 cm de diamètre ont été observés. Dans le m² 5, un foyer en cuvette garni de trois plaques de calcaire repose sur les limons de la c.4. Dans le m² 7, qui correspond à G-H/31-32, une fosse est identifiée grâce à son remplissage caillouteux, riche en charbons et en tessons. Elle sera fouillée lors du sondage de 1975 et sa description est reprise ci-dessous.

Le mobilier a été récolté en vrac. Les éléments non typologiques - « deux cuvettes pleines » de tessons très fragmentés, soit environ 3,2 kg - réunissent des pièces récentes (fragments de brique et de poterie gallo-romaine) et de l'âge du Bronze. Cette coupe a aussi livré une pointe en fer de section quadrangulaire, cinq ossements fragmentés de faune, ainsi qu'une soixantaine d'éléments typologiques céramiques de l'âge du Bronze, qui pèsent quelque 600 g. Morphologies et décors de la céramique sont comparables à ceux du sondage de 1975. On dénombre, entre autres, plusieurs bords à lèvres épaissies, décorée dans deux cas d'impressions digitales, deux ressauts entre col et épaule ou panse, une anse et une languette, des cordons impressionnés et un lisse, des incisions couvrantes et une quinzaine de fragments de panse crépie (pl. 6). À cela s'ajoute un éclat de silex ou de chaille retouché.

Le sondage de 1975

Le sondage de 1975 recoupe une longue bande de terre intacte, de 2 m de large sur 31 m de long, reliant le front est de l'ancienne gravière communale (coupe Z10 repérée en 1974) à la rupture de pente dominant la vallée du Mujon (fig. 66, fig. 69-70). Les cinq premiers mètres au sud, correspondant au talus bordant le site, ont été à peine explorés (fig. 70). Par contre entre H-I/10-32, l'humus et les dix premiers centimètres de terre ont été dégagés à la pioche, puis le reste a été fouillé finement par décapages successifs. Tous les objets récoltés ont été cotés en trois dimensions, chaque décapage relevé à l'échelle 1/10^e et quatre coupes stratigraphiques - A, B, C et D -, situées sur le front de la carrière et déjà mentionnées ci-dessus, ont également été dessinées (fig. 67).



Fig. 68 Rances CVS 1974. Coupe Z10. Vue générale (photo Département d'anthropologie, Genève).



Fig. 69 Rances CVS 1975. Vue générale du sondage de 1975 avec la plaine de l'Orbe en arrière-plan (photo Département d'anthropologie, Genève).



Fig. 70 Rances CVS 1975. Vue de la bordure sud du site de l'âge du Bronze qui surplombe le versant de la vallée du Mujon (photo Département d'anthropologie, Genève).

Présentation des aspects stratigraphiques

Ce sondage constitue la seule zone où la fouille a été très fine. C'est donc l'unique bande qui traverse, en partie, l'habitat de l'âge du Bronze, où on puisse, grâce à la projection en coupe du mobilier et des structures, voir s'il est possible de distinguer plusieurs niveaux d'occupation, séparés par des phases d'abandon, comme le rapport des fouilleurs le laisse envisager. C'est pourquoi plusieurs tentatives ont été faites pour les mettre en évidence. Le nombre de décapages a été très élevé: dans certains m², on peut en dénombrer jusqu'à 18 pour moins de 70 cm de couche! La couche 2 a fait l'objet d'un à cinq décapages, la couche 3 d'un à neuf décapages, la couche 4 d'un à cinq, alors que la couche 5 n'a été dégagée qu'en surface sur quelques m² (fig. 71). Entre H/I 9 et H/I 21, la fouille s'est arrêtée au premier décapage de la couche 3. Entre H/I 22 et H/I 32, la couche 4 a été exploitée partiellement, alors que la couche 5 n'a été atteinte que sur 6 m² en H/I 22-24 et H/I 30-32. La comparaison des altitudes respectives des décapages successifs montre des amplitudes qui n'excèdent souvent pas 1 à 2 cm. Deux tessons associés – H/27-173 et H/24-106 (pl. 9, 122) – ont,

par exemple, été retrouvés respectivement dans les décapages 1 et 4 de la couche 3. Ces décapages ne restituent donc pas des niveaux significatifs, c'est pourquoi seules les limites de couches ont été reportées sur les coupes reconstituées. L'ordre des couches confirme la stratigraphie générale du site décrite antérieurement. À l'extrémité sud, le terrain s'abaisse pour former un talus où l'humus de surface surmonte directement les graviers fluvio-glaciaires de la couche 6. Les autres couches s'amincissent en remontant légèrement avant la rupture de pente du talus, ce qui correspond à l'hypothèse d'une large cuvette limoneuse, dans laquelle se seraient déposés les sédiments de la séquence archéologique.

Dans le rapport de fouille de 1976, trois niveaux d'occupation sont distingués: un à la base de la couche 2, ensuite le niveau 3a correspond à un passage stérile, et les deux autres sont identifiés dans les couches 3b et 4. Il est intéressant de mentionner que le rapport précise que «les couches 2 et 3 sont caractérisées par la présence de tessons de facture fine et de couleur noire; la couche 4 est caractérisée par des tessons de facture grossière et de couleur rouge» (p. 14).

		I9	I10	I11	I12	I13	I14	I15	I16	I17	I18	I19	I20	I21	I22	I23	I24	I25	I26	I27	I28	I29	I30	I31	I32
c.1																									
c.2	d.1	●		●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●
	d.2			●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●
	d.3		●				●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●
	d.4							●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●
	d.5								●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●
c.3	d.1	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●
	d.2														●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●
	d.3														●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●
	d.4														●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●
	d.5																				●	●	●	●	●
	d.6																				●	●	●	●	●
	d.7																								●
c.4	d.1														●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●
	d.2														●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●
	d.3														●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●
	d.4														●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●
c.5	d.1														●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●

		H9	H10	H11	H12	H13	H14	H15	H16	H17	H18	H19	H20	H21	H22	H23	H24	H25	H26	H27	H28	H29	H30	H31	H32
c.1																									
c.2	d.1		●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●
	d.2		●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●
	d.3						●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●
	d.4						●	●		●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●
	d.5							●																	
c.3	d.1	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●
	d.2														●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●
	d.3														●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●
	d.4														●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●
	d.5																				●	●	●	●	●
	d.6																				●	●	●	●	●
	d.7																					●	●	●	●
	d.8																							●	●
	d.9																								●
c.4	d.1														●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●
	d.2														●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●
	d.3														●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●
	d.4														●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●
	d.5														●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●
c.5	d.1														●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●

Fig. 71 Rances CVS Sondage 1975. Tableau des décapages effectués par couche pour chaque m² des lignes I et H (c.: couche; d.: décapage) (DAO M. David-Elbiali).

Pour tenter de vérifier ces assertions, l'ensemble du matériel récoleté a été projeté, respectivement de la bande H, puis de la bande I sur l'axe longitudinal H/I; les deux images obtenues sont très proches (fig. 72-73). Elles mettent en évidence un niveau dense de trouvailles, encadré par des points plus dispersés. Les éléments typologiques de l'âge du Bronze sont répartis dans les couches 2 et 3 exclusivement, mais la faible amplitude stratigraphique ne permet pas la mise en évidence de plusieurs niveaux d'occupation.

Afin de préciser l'image obtenue par les projections présentées ci-dessus, une deuxième tentative de projection d'éléments caractéristiques a été effectuée en accentuant fortement l'échelle verticale (fig. 74-75). Dans ce cas, cinq types de décors et de traitement de surface ont été sélectionnés, dont quatre peuvent être mis en relation exclusive avec le Bronze moyen – décors couvrants sur corps par incisions et à la roulette, languettes sur lèvres⁵⁸ et crépissage –, alors que le dernier – cordon décoré d'impressions digitales –

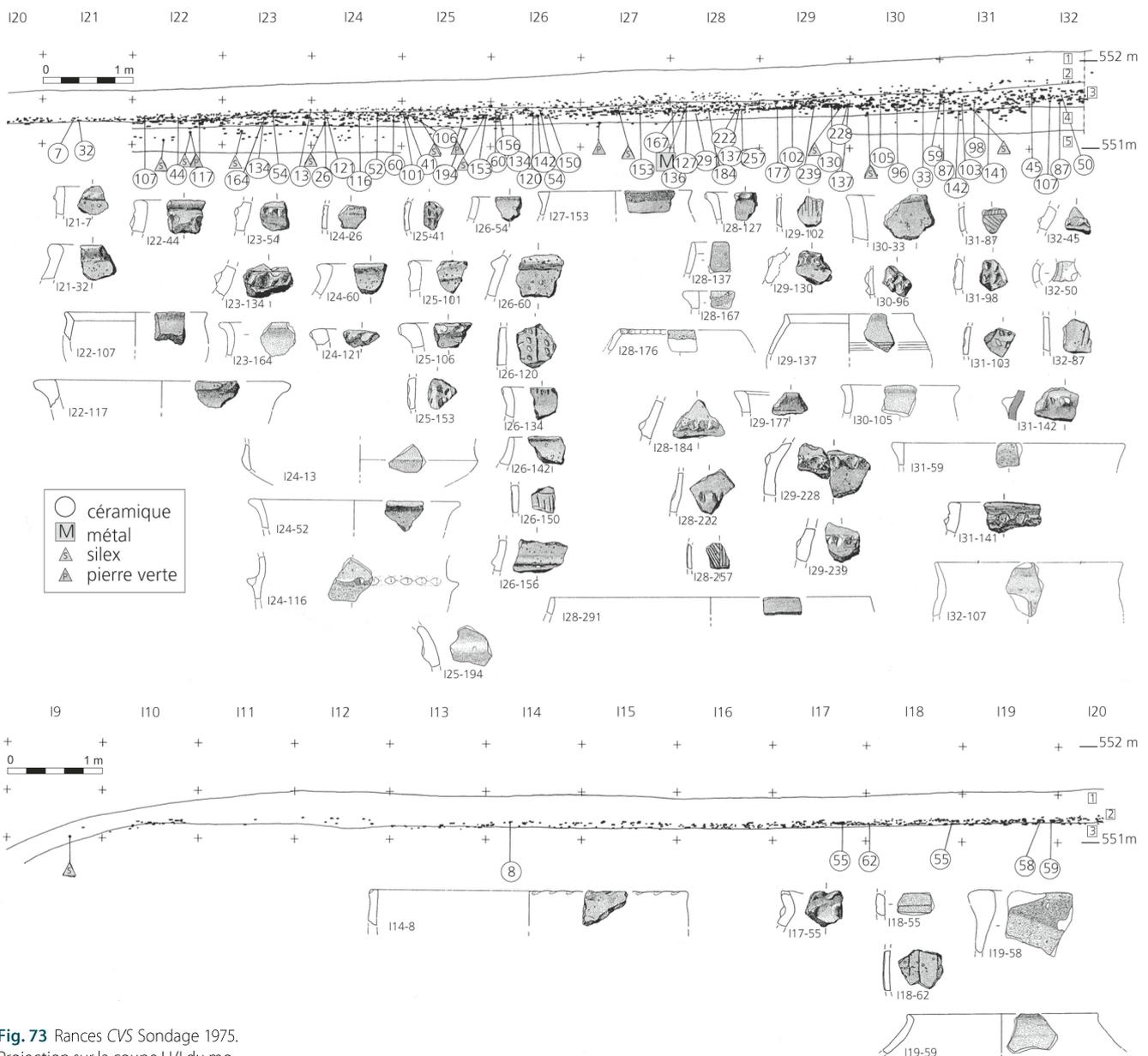


Fig. 73 Rances CVS Sondage 1975. Projection sur la coupe H/I du mobilier archéologique de la ligne I et illustrations des tessons typologiques (DAO M. David-Elbiali).

58 Ces languettes multiples sont probablement aussi décoratives qu'utiles à la préhension.

n'est pas spécifique d'une des phases, mais débute déjà au Campaniforme et se prolonge jusqu'à l'âge du Fer. La répartition des artefacts lithiques et des tessons qualifiés à «pâte campaniforme» a également été examinée, ainsi que la distribution des éléments récents qui n'a toutefois pas été reportée sur les projections. L'examen détaillé de la masse des tessons non typologiques a fait ressortir en effet, au milieu du tout-venant de l'âge du Bronze, la présence de fragments de céramique qui tranchent par la qualité de leur pâte. D'une part, il a été possible de séparer des éléments plus récents, soit de la faïence, des fragments de tuile ou de brique et d'éventuels tessons

gallo-romains, et, d'autre part, des tessons à pâte rouge foncé, particulièrement épais et grossiers, qui se rapprochent de la céramique campaniforme. Cette pâte se distingue assez aisément de celle du Bronze moyen, qui est plutôt dans les tons brunâtres ou noirs et moins grossière. Les parois sont aussi nettement plus épaisses que la moyenne des tessons de l'âge du Bronze. Étant donné l'aspect intuitif de ces critères d'identification, seuls les éléments les plus sûrs ont été retenus et projetés sur les coupes H et I. Tous les éléments répondant aux critères susmentionnés ont été simplement positionnés selon leur altitude sur le m² concerné.

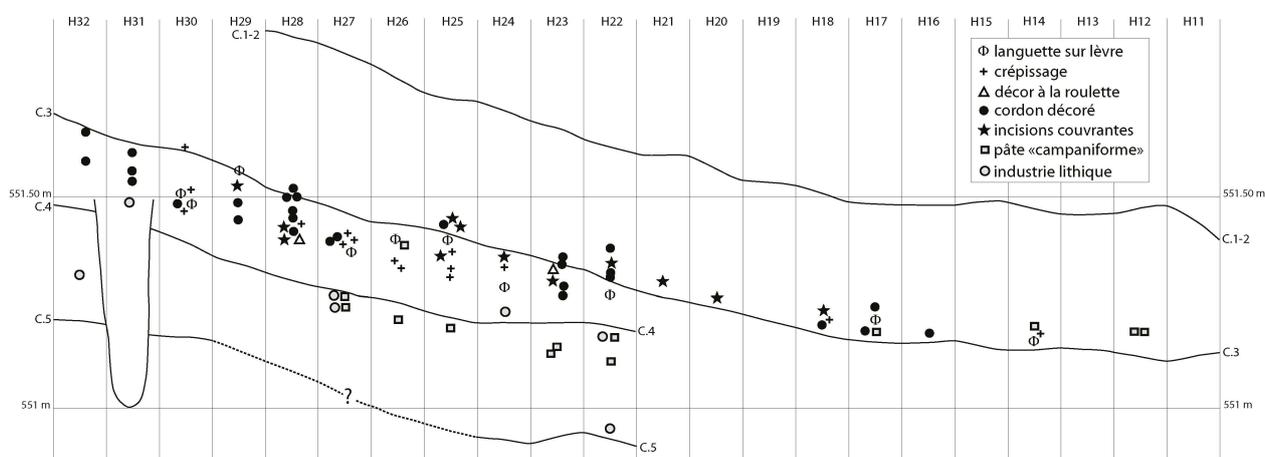


Fig. 74 Rances CVS Sondage 1975. Projection sur la coupe H des éléments suivants: décor couvrant à la roulette, incisions couvrantes, languettes sur lèvres, crépissage, cordon décoré d'impressions digitales, «pâte campaniforme», industrie lithique (DAO M. David-Elbiali).

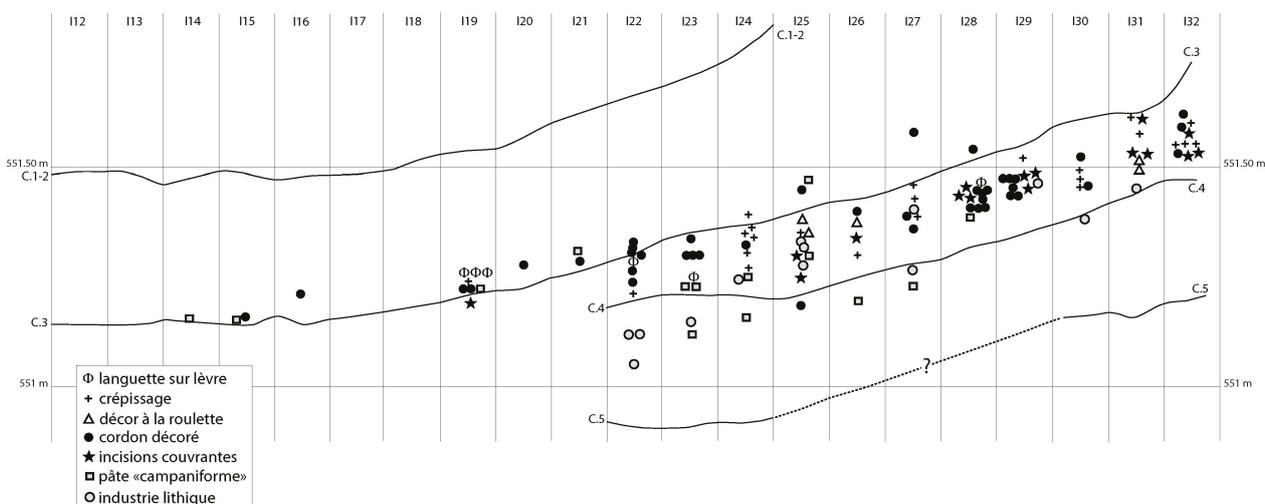


Fig. 75 Rances CVS Sondage 1975. Projection sur la coupe I des éléments suivants: décor couvrant à la roulette, incisions couvrantes, languettes sur lèvres, crépissage, cordon décoré d'impressions digitales, «pâte campaniforme», industrie lithique (DAO M. David-Elbiali).

Bande H

C'est la coupe H qui livre les observations les plus cohérentes. Entre H/9 et H/19, soit dans la partie sud du terrain, les niveaux archéologiques sont extrêmement compactés au-dessus de la c.6. Plutôt que de la c.2 évoquée par les fouilleurs, il faudrait parler d'une couche gravillonneuse indéterminée, probablement la même que celle observée dans les sondages 17 et 19 de 1978, et qui correspond à des colluvions minces, surmontant les graviers fluvio-glaciaires, et qui compactent les c. 1 à 5. Les éléments identifiables chronologiquement, soit les tessons en «pâte campaniforme», ceux de l'âge du Bronze et les plus récents, apparaissent tous dans moins de 10 cm d'épaisseur de sédiment. À partir de H/22, on observe une dilatation des couches. Les éléments récents disparaissent et sont alors vraisemblablement confinés à l'humus et les tessons en «pâte campaniforme», tout comme les objets lithiques, appartiennent exclusivement à la c.4 ou à l'interface des c.3 et 4, alors que les tessons typologiques du Bronze moyen sont limités à la base de la c.2 et à la c.3. Ceci vient confirmer les observations précédentes, à savoir notamment la présence d'un niveau campaniforme de très large extension au-dessous de l'occupation de l'âge du Bronze. Un seul élément discordant dans ce tableau, un minuscule tesson H/26-133, situé dans la partie supérieure de la c.3, dont la qualité de la pâte semble de type «campaniforme». Il peut s'agir d'un remaniement ponctuel ou, plus vraisemblablement, d'une erreur d'enregistrement⁵⁹ ou de l'aspect trop intuitif des critères d'identification.

Bande I

Le même exercice réalisé sur la coupe I donne des résultats équivalents, quoique moins cohérents. La partie sud, entre I/9 et I/21, a également livré quelques éléments récents, des tessons en «pâte campaniforme» et des éléments typologiques Bronze moyen compactés dans les colluvions indistincts. À partir de I/22, tous les éléments typologiques du Bronze moyen sont distribués dans les c.2 et 3. Par contre, si l'essentiel des éléments en «pâte campaniforme» est bien réparti dans la c.4 ou à la base de la c.3, on observe en I/25, un tesson (n° 3 avec une erreur possible) au milieu de la c.3 et un autre (n° 141) sur le haut de la c.2. On retrouve la même irrégularité dans la répartition du matériel lithique. Ceci suggère l'existence de perturbations ponctuelles ayant remanié l'ordre strict des niveaux archéologiques, par exemple des galeries de taupes ou des structures qui n'ont pas été identifiées à la fouille.

Le comportement des éléments retenus en fonction des limites de couches peut être analysé de la façon suivante. Les tessons à décor ou crépissage sont tous situés dans la couche 3, ou exceptionnellement dans la couche 2, à l'exception d'un seul. Il s'agit d'un tesson décoré d'un épais cordon avec des impressions digitales espacées (I/25-194) (pl. 10, F-151), retrouvé lors du premier décapage de la couche 4 et dont la pâte se distingue de celle du Bronze moyen. Du point de vue morphologique, ce tesson pourrait appartenir à un fragment de jarre campaniforme à col évasé avec un cordon impressionné sous le bord, comme celles découvertes sur le site d'Alle JU Noir Bois⁶⁰. On retrouve ainsi, par le biais de la céramique, le niveau campaniforme dans la couche 4, présent aussi bien à l'ouest (CVO) qu'à l'est (CVE). Aucun indice ne correspond par contre à un niveau

Bronze ancien. Les cordons décorés ne forment pas un niveau lisible, mais sont mélangés aux quatre autres sortes de décors et appartiennent donc au Bronze moyen. À l'intérieur de la couche 3, les projections ne dessinent aucune séparation et il y a continuité avec la base de la couche 2. Le niveau stérile 3a, mentionné par les fouilleurs, n'est pas perceptible et ne correspond probablement à aucune réalité, car les éléments typologiques sont les mêmes dans les deux couches. Par contre une zone vide, traduisant la discontinuité entre l'occupation Bronze moyen et celle du Néolithique final, semble se dessiner à la base de la couche 3: les éléments typiques du Bronze moyen retenus ci-dessus sont absents et on observe seulement de l'industrie lithique et un peu de «pâte campaniforme». Ceci est particulièrement net sur la bande H.

L'examen de la répartition des éléments en silex et pierre verte fournit des renseignements complémentaires. Si la persistance de cette industrie archaïque est confirmée à l'âge du Bronze, les éléments découverts à Rances semblent cependant antérieurs. Un éclat de silex a été découvert au niveau de la rupture de pente du talus, en I/9, à un endroit où les couches archéologiques sous-jacentes à la couche 2 ne devraient plus être présentes. Il n'est donc pas significatif. Onze pièces appartiennent à la couche 4 et trois autres à l'interface des couches 3 et 4⁶¹; ils sont ainsi attribuables à l'occupation du Néolithique final, ce que confirme la typologie de deux outils identifiables: une petite herminette (H/31-139) et un talon de hache (H/27-197) en pierre verte. À l'intérieur de la couche 4, quelques tessons grossiers rougeâtres sont associés à ce matériel et à des charbons de bois, ce qui témoigne d'une occupation antérieure diffuse, à mettre en relation avec le niveau campaniforme. Cinq éléments, dont une pointe de flèche en silex (I/24-145), sont par contre issus du décapage 3 de la couche 3 de la zone centrale (I/24, I/25, I/27), où la couche 4 a été partiellement fouillée. Un dernier éclat de silex (I/29-260) provient du décapage 8 de la couche 3, mais son altitude absolue très haute met en évidence une incohérence lors de la fouille.

59 Plusieurs inversions de numéros ont été constatées lors de l'examen conjoint des fiches et des tessons numérotés. Dans de nombreux cas, les tessons décrits comme typologiques dans les fiches (bords, décors, fonds) ne correspondent pas aux numéros figurant sur les tessons: inversion probable des numéros lors du prélèvement ou du marquage.

60 Othenin-Girard *et al.* 1997, pl. 9,1-5.

61 Le fragment de pierre verte H/24-174 est situé à l'interface des couches 3 et 4, le décapage 3 de la couche 3 surmontant directement, dans ce m², le décapage 1 de la couche 4.

Coord.	Fonction	Insertion stratigraphique	Datation du mobilier	Attribution chronologique
H/29	TP	c.3 sup.	?	Bronze moyen
I/29	calage	c.3 sup.	?	Bronze moyen
G-H/31	F et TP	c.3 inf.	Bronze moyen	Bronze moyen
I/31	F	c.3 inf.	Bronze moyen	Bronze moyen
H/31	calage	Interface c.3/4	?	Bronze moyen?
I/24	calage	Interface c.3/4	Néolithique final?	Néolithique final (ou Bronze ancien)
I/30	?	Intérieur c.4	?	Néolithique

Fig. 76 Rances CVS Sondage 1975. Tableau des structures (M. David-Elbiali).

Il semble en l'occurrence plus probable que la bande centrale I soit perturbée et que des vestiges du Néolithique final polluent l'occupation Bronze moyen, plutôt que ces pièces traduisent une persistance de la fabrication d'une industrie lithique, même si cela a été démontré ailleurs. Cette position est étayée par la présence en I/24, au même niveau qu'une pointe de flèche, d'un tesson en pâte dite «campaniforme». Il faut encore noter que ces perturbations ne sont pas présentes sur la ligne H, qui montre des projections stratigraphiquement cohérentes.

En conclusion, on observe un important niveau Bronze moyen, surmonté par des éléments plus récents, qui n'attestent pas d'une occupation cohérente, et en dessous un niveau du Néolithique final.

Structures

Peu de structures ont été répertoriées. Six d'entre elles sont concentrées au nord, dans les m² 29 à 31 et une dernière est située plus au sud, dans le m² I/24. Il s'agit apparemment de trous ou de calages de poteaux et de fosses (fig. 76). Elles sont présentées en détail ci-dessous.

Après analyse, cinq des sept structures semblent pouvoir être attribuées au Bronze moyen, sur la base de l'insertion stratigraphique, de la nature du remplissage et de la qualité ou de la typologie de la céramique. Trois sont des trous ou des calages de poteaux, la fosse G-H/31 est creusée d'un trou de pieu en son centre avec peut-être une fonction mixte ou alternée dans le temps et I/31, partiellement fouillée parce que prise dans la coupe est, est probablement une fosse contenant des rejets. L'étrécissement du sondage et le faible nombre de structures ne permettent aucune exploitation planigraphique de ces découvertes (fig. 77). Il convient toutefois de relever que les structures sont limitées à la zone où les couches sédimentaires sont bien développées, ce qui suggère que toute la partie sud du terrain, jusqu'au talus, n'était peut-être pas construite, mais simplement fréquentée.

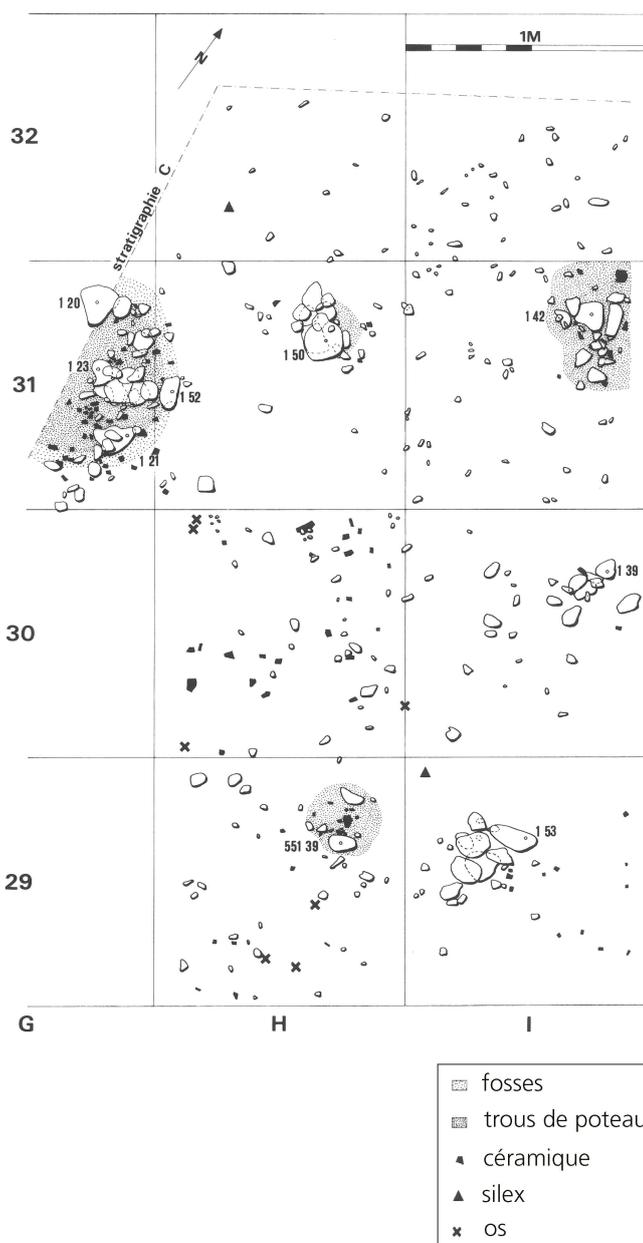


Fig. 77 Rances CVS Sondage 1975. Plan des structures de la partie nord du sondage (dessin tiré du Rapport 1976).

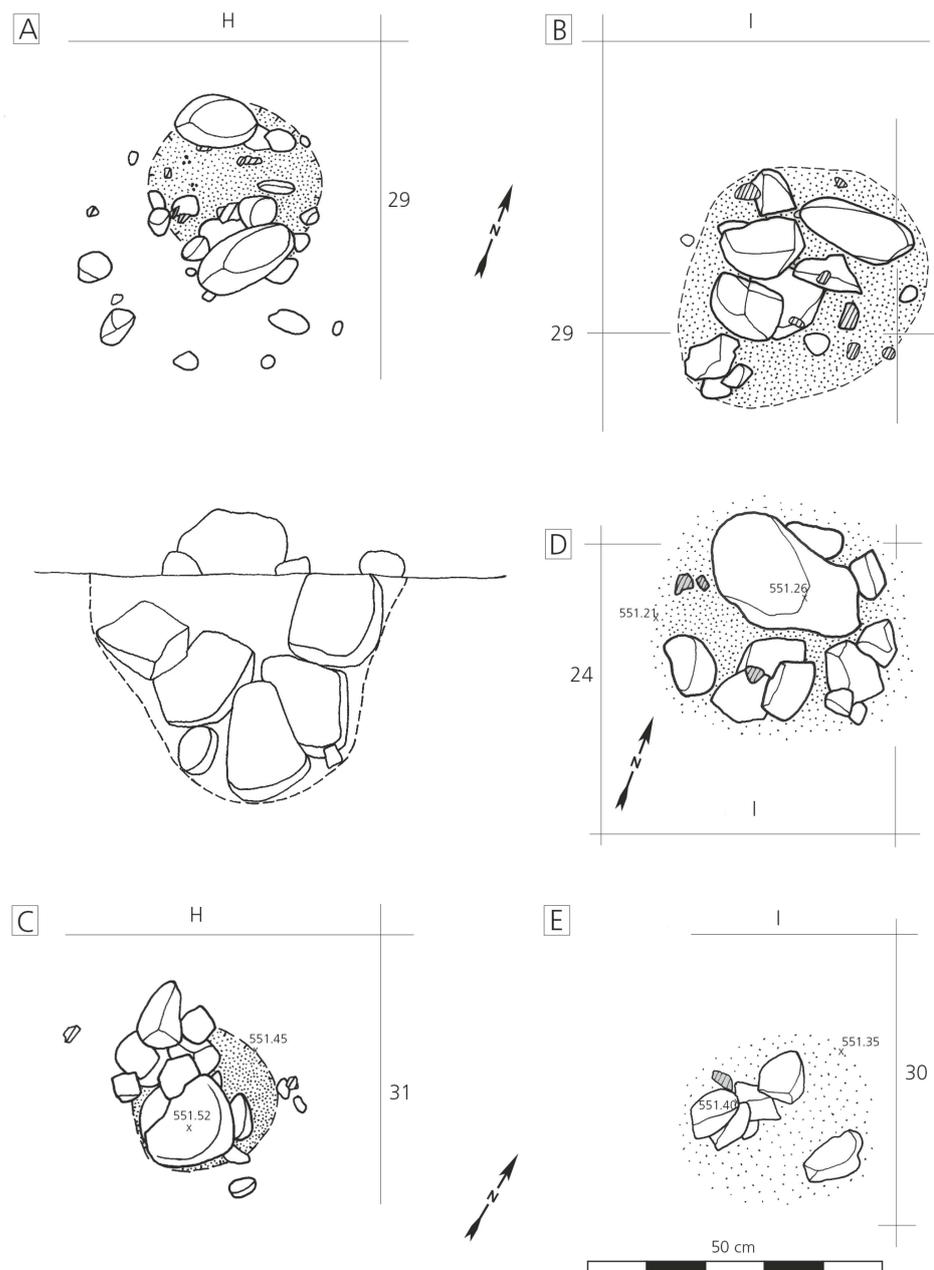


Fig. 78 Rances CVS Sondage 1975. Structures H/29, I/29, H/31, I/24 et I/30. Plans et coupe schématique de H/29 (dessins M. David-Elbiali).

Structure (H/29)

Ce groupe de galets est un trou de poteau, dont il n'existe qu'une coupe schématique (fig. 78, A). Diamètre 0,30 m, profondeur env. 0,40 m. Cette structure contient des pierres et onze tessons de panse non décorés, dont une grande partie n'a pas été conservée. Niveau d'ouverture: partie supérieure de la c.3.

Structure (I/29)

Il s'agit d'un amas de galets sur deux niveaux (fig. 78, B). Diamètre 0,40 à 0,45 m (sommet des pierres à 551,59 m, ouverture à 551,50 m et base des pierres à 551,32 m). Sa faible profondeur, une vingtaine de centimètres, exclut qu'il s'agisse d'un véritable trou de poteau, comme le confirme la description d'une coupe non relevée, mais ce pourrait être un calage ou un amas de fonction indéterminée. Niveau d'ouverture: sommet de la c.3. Huit tessons de céramique y ont été exhumés, dont deux bords, l'un impressionné; seules deux pièces sont conservées.

Structure (G-H/31)

Située en bordure de la fouille, cette fosse a été recoupée par la coupe Z10 de 1974. En stratigraphie, elle mesure environ 1 m de diamètre et 0,30 m de profondeur, alors que la surface restante fouillée n'excède pas 0,75 m de diamètre pour une profondeur de 0,55 m (sommet des pierres 551,52 m, ouverture 551,50 m, base 550,97 m) (fig. 79, B). La coupe projetée sur la stratigraphie est une reconstitution (fig. 79, A). Un premier remplissage de terre carbonneuse contient plus de 80 tessons, quatre concentrations de nodules d'argile et cinq fragments de faune, dont au moins deux carbonisés. Sous une trentaine de centimètres, un deuxième remplissage de terre grise, d'environ 0,30 m de diamètre, se détache au centre de la fosse. Il renferme plus d'une vingtaine de petits amas d'argile et quelques charbons. Les documents montrent que plusieurs pierres semblent délimiter ce second remplissage, alors qu'un petit bloc l'obture au centre. De forme conique ou tronconique, cette tache se poursuit sur une vingtaine de

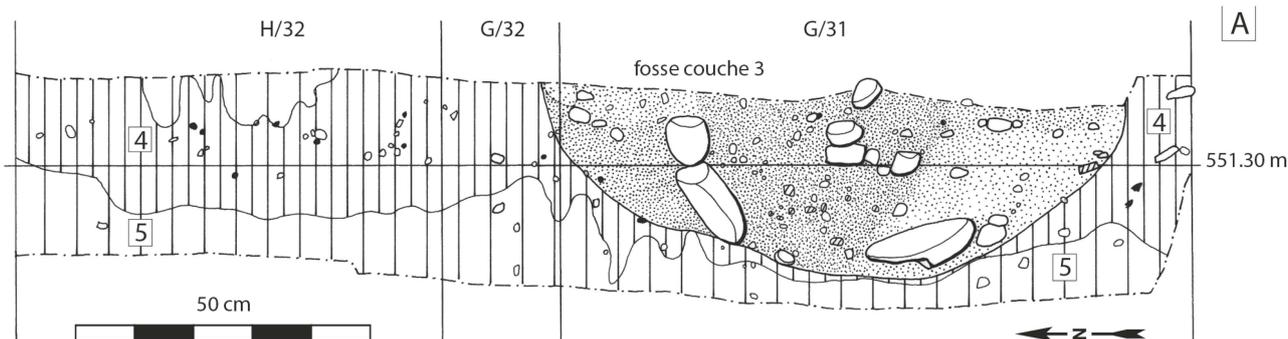


Fig. 79 Rances CVS Sondage 1975. Structure G-H/31. Plan de la fosse (B), coupe ouest reconstituée (A) (en gris hachuré: tessons de céramique (dessins et DAO M. David-Elbiali).

centimètres. L'hypothèse d'un trou de poteau au centre de la fosse est celle qui est avancée par les fouilleurs. Niveau d'ouverture: partie inférieure de la c.3. Parmi les tessons récoltés, on trouve deux anses en ruban et une panse décorée d'un cordon avec impressions digitales, qui ne sont pas caractéristiques d'une phase précise de l'âge du Bronze (pl. 7, A). Par contre, un fragment orné d'incisions irrégulières évoque un décor couvrant qu'on retrouve plus spécifiquement du Bronze moyen au Bronze récent.

Structure (I/31)

Cette structure, repérée en I/31 et partiellement oblitérée par la paroi est du sondage, se présente comme une zone de terre grise, plus gravillonneuse, caractérisée par la présence de pierres, de 35 tessons de céramique et d'une dent animale (fig. 80). Elle a pu être observée sur environ 0,60 m de longueur et 0,30 m de largeur. Sa profondeur peut être estimée à une vingtaine de centimètres. Un lit de tessons, entre 551,52 m et 551,42 m, surmonte les pierres, situées entre 551,44 m et 551,38 m, au-dessous desquelles plusieurs autres tessons ont été découverts. Cet aménagement évoque plutôt une fosse, dont la fonction reste cependant indéterminée. Niveau d'ouverture: partie inférieure de la c.3, et elle entaille largement la c.4. Un seul fragment de céramique est intéressant du point de vue typologique. Il s'agit d'un bord grossier, légèrement rentrant, avec une lèvre épaissie et aplatie, surmontant un cordon décoré d'impressions digitales (fig. 81 et pl. 7, B). C'est une organisation du décor très fréquente sur les jarres dès le Bronze ancien, mais l'épaississement de la lèvre évoque plus le Bronze moyen. Entre 1 et 3 cm au-dessus du lit de tessons qui marque l'apparition de la structure, six fragments de céramique sont clairement datables du Bronze moyen.

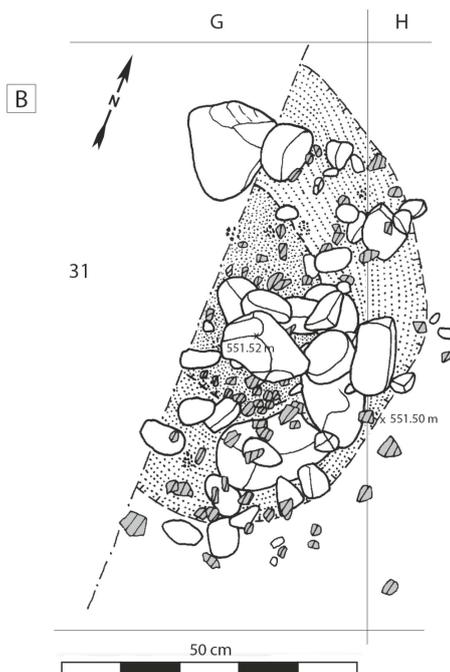


Fig. 80 Rances CVS Sondage 1975. Structure I/31. Plan (dessin et DAO M. David-Elbiali).

Structure (H/31)

Dans le quadrant nord-ouest de H/31, les fouilleurs ont observé quelques pierres, dont une dressée, autour desquelles la terre est plus grise et plus gravillonneuse que le terrain encaissant (fig. 78, C). Diamètre 0,25 m, profondeur env. 0,10 m (sommet des pierres 551,52 m, ouverture 551,45 m, base des pierres 551,41 m). Cette faible profondeur indique qu'il ne s'agit pas d'un trou de poteau, mais plutôt d'un calage de pieu, éventuellement d'une assise de pieu. Niveau d'ouverture: sommet de la c.4. À l'intérieur, sur le haut, on a retrouvé un fragment d'os et un tesson atypique, ainsi que deux tessons à la périphérie, dont un qui semble crépi et daterait donc du Bronze moyen, ce qui permet de supposer que la structure appartient à la même période. La nature du remplissage le suggère également.

Structure (I/24)

La structure repérée en I/24 est un trou de poteau formé de galets organisés en cercle (fig. 78, D). Diamètre 0,40 m, profondeur env. 0,15 m. Niveau d'ouverture: sommet de la c.4 (551,21 m) avec des pierres débordant au-dessus

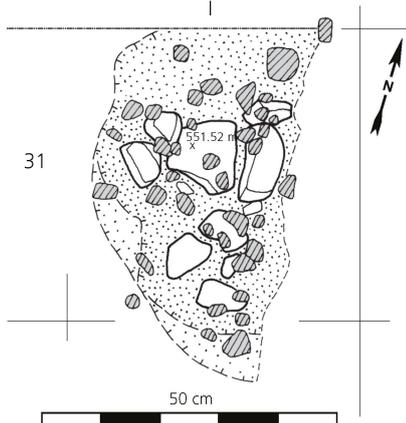


Fig. 81 Rances CVS Sondage 1975. Structure I/31. Tesson 46 (photo J.-G. Elia).

(551,26 m). Aucune coupe n'a été réalisée, ce qui rend très aléatoire sa restitution. Cette structure est toutefois comparable à celle repérée en I/29 et pourrait y correspondre du point de vue fonctionnel. La base des pierres est située à 551,06 m. De nombreux charbons de bois parsèment la couche autour de cette structure et trois fragments atypiques de céramique, dont un planté verticalement, et une esquille d'os ont été découverts dans son périmètre. Les deux tessons conservés sont en pâte rougeâtre, grossière à dégraissant hétérogène et ils ne datent peut-être pas du Bronze moyen. Trois autres tessons atypiques ont été exhumés au sommet, au niveau d'apparition des pierres, la pâte permet d'attribuer ceux-là avec certitude au Bronze moyen. L'ouverture basse de cette structure, à l'interface des c.3 et 4, et les tessons observés, tout comme le remplissage qui est de même nature que la c.4, pourraient indiquer son appartenance au niveau campaniforme. Il faut noter qu'elle est au contact direct des vestiges Bronze moyen.

Structure (I/30)

Un petit amas de cailloux, fouillé en I30, a été classé comme trou de poteau (fig. 78, E). Les documents de terrain n'appuient néanmoins pas cette hypothèse, car cette structure ne se poursuit pas en profondeur et ne semble pas clairement délimitée (sommet des pierres 551,40 m, ouverture 551,35 m, base probable des pierres 551,31 m). Un fragment de panse atypique pourrait être associé à ces pierres, mais il n'est pas conservé, et un fragment de faune a été retrouvé à sa périphérie. Niveau d'ouverture: intérieur de la c.4, elle est donc attribuable au Néolithique.

Mobilier

Le mobilier découvert dans le sondage comprend surtout de la céramique, quelques menus objets en métal et des artefacts en pierre verte et en silex. Dans les déblais ont été récupérés un fragment de verre, apparemment décoré d'un ocelle, six fragments de tuile ou de brique et une trentaine de tessons protohistoriques grossiers, ainsi que le bord d'une écuelle à lèvres aplaties en pâte mi-fine de teinte orangée. Dans la couche 1 (humus) ont été retrouvés quelques fragments de porcelaine et de faïence récentes, de tuile et de céramique d'époque gallo-romaine. L'essentiel des vestiges archéologiques a été exhumé des couches 2, 3 et 4 et a été coté en trois dimensions.

Objets en métal

Cinq objets en métal sont issus du sondage (pl. 7). Deux pointes en fer [I/15-1 et I/16-6] et un fragment d'annelet en métal cuivreux [H/11-3] proviennent de la zone sud, où les niveaux archéologiques ne sont pas distincts. Les deux premières sont forcément postérieures à l'habitat Bronze moyen, alors que le second ne peut guère être daté. De section plano-convexe, il s'agit probablement d'une bague, mais ses caractéristiques typologiques sont insuffisantes pour la dater. La minuscule extrémité arrondie d'une tige très mince en métal cuivreux [H/22-51], de fonction inconnue, a été exhumée de la couche 2. Son attribution à l'âge du Bronze demeure incertaine. Le dernier objet est le plus intéressant.

Il provient de la moitié inférieure de la couche 3 et son insertion stratigraphique permet de l'attribuer à l'occupation Bronze moyen. Il s'agit de l'extrémité d'une lame de faucille en métal cuivreux [I/28-224], fondue dans un moule univalve. Le fragment a été légèrement tordu et il porte des traces de corrosion, liées à un enfouissement dans des sédiments terrestres. C'est à partir du début du Bronze moyen que les premières petites faucilles en bronze apparaissent dans nos régions, en provenance d'Europe de l'Est⁶². Cette pointe ne permet toutefois pas d'identifier le type de faucille.

Industrie lithique

Les artefacts en pierre verte et en silex sont au nombre de 22, dont une majorité d'éclats et de fragments de taille réduite. Quatorze pièces appartiennent à la couche 4 ou à l'interface des couches 3 et 4. Leur position stratigraphique et leur association à des tessons en «pâte campaniforme» permettent de les attribuer au Néolithique final. Une petite herminette (H/31-139), provenant de la base de la couche 3, et un talon de hache (H/27-197), découvert à l'intérieur de la couche 4, tous deux en pierre verte appartiennent bien à des outils caractéristiques du Néolithique. L'éclat de silex (H/22-188), qui provient de la base de la couche 4, pourrait par contre remonter au Néolithique moyen. Un éclat de silex provient du mètre carré I/9, zone où les vestiges de toutes les époques sont compactés. Quant aux six autres éléments, en raison de leur position stratigraphique, ils appartiennent plutôt au niveau du Néolithique final, ce que ne contredit pas la pointe de flèche à pédoncule (I/24-145) (fig. 82).

Un fragment (non marqué) de meule, d'environ 1,5 kg, de forme allongée, piqueté sur le pourtour et à surface active presque lisse, a également été récolté dans le sondage. Sa position autant topographique que stratigraphique n'a malheureusement pas pu être retrouvée.

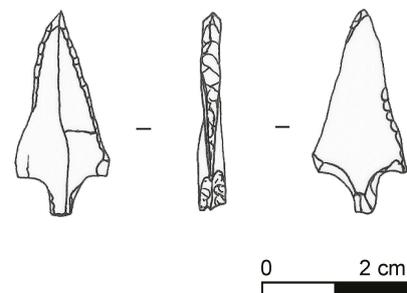


Fig. 82 Rances CVS Sondage 1975. Pointe de flèche en silex [I/24-145] (dessin K. Farjon).

62 Primas 1986.

Céramique

Bien que très fragmentée, la céramique est abondante et provient surtout des m² 32 à 16; au-delà elle se raréfie beaucoup. La répartition par m² et par couche du poids récolté sur la ligne H montre une différence importante de quantité entre les couches 2 et 3 et la couche 4 (fig. 83).

Les plans de surface de la couche 3 montrent des concentrations variables de mobilier (fig. 84), qui ne peuvent toutefois pas être exploitées à des fins d'analyse architecturale en raison de l'étroitesse de la fouille. Ils mettent aussi en évidence une très forte concentration de galets de 5 à 15 cm de diamètre sur presque toute la surface du sondage, qui n'est pas sans évoquer « l'empierrement ».

L'attribution chronologique de la céramique repose sur trois critères. Deux sont intrinsèques et prennent en compte les caractères typo-chronologiques et la qualité de la pâte. Cette dernière a déjà été évoquée ci-dessus avec une distinction entre pâte d'aspect « campaniforme » et pâte « Bronze ». Cette dernière est majoritairement sombre, parfois très fine, mais comporte également quelques éléments très grossiers, et nous

avons vu que cette reconnaissance est plus intuitive que bien formalisée. Le troisième critère est extrinsèque, c'est la position topographique et stratigraphique des vestiges, également déjà abordée ci-dessus.

En résumé, dans la partie méridionale du sondage, *grosso modo* entre les lignes 9 et 21, les vestiges de toutes les époques semblent compactés dans un seul niveau peu épais et la distinction chronologique ne peut alors se faire que sur les critères intrinsèques. Par contre dans la partie nord, les couches se dilatent et la position stratigraphique des pièces est globalement significative. Les vestiges de la couche 4 ont ainsi été attribués au Néolithique final et presque tous ceux de la couche 3 au Bronze moyen. Ceux de la couche 2 ont, par contre, été évalués sur base chronotypologique et semblent entrer pour la plupart dans l'âge du Bronze, sans contradiction flagrante avec une datation au début du Bronze moyen.

Près de 5300 fragments de céramique sont mentionnés sur les fiches de terrain, alors qu'un peu plus de 4000 (sans les tessons qui appartiennent aux structures) ont été effectivement prélevés.

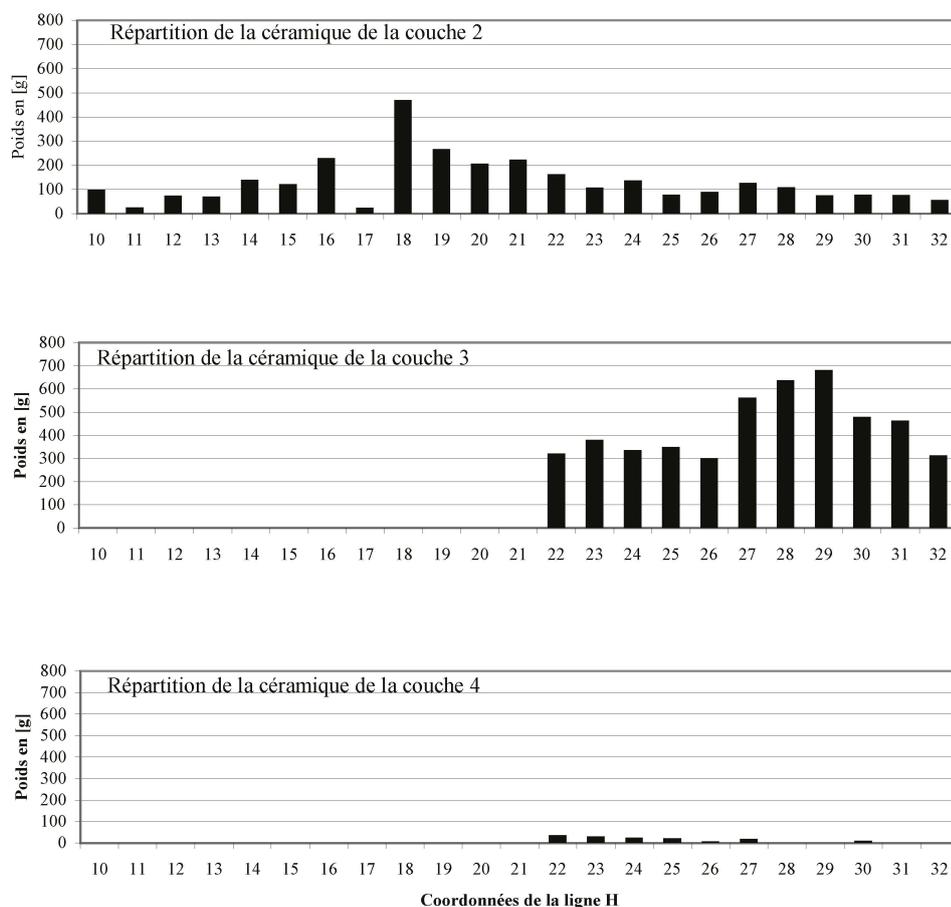


Fig. 83 Rances CVS Sondage 1975. Diagrammes de répartition du poids de céramique par m² de la ligne H dans les couches 2, 3 et 4 (DAO M. David-Elbali).

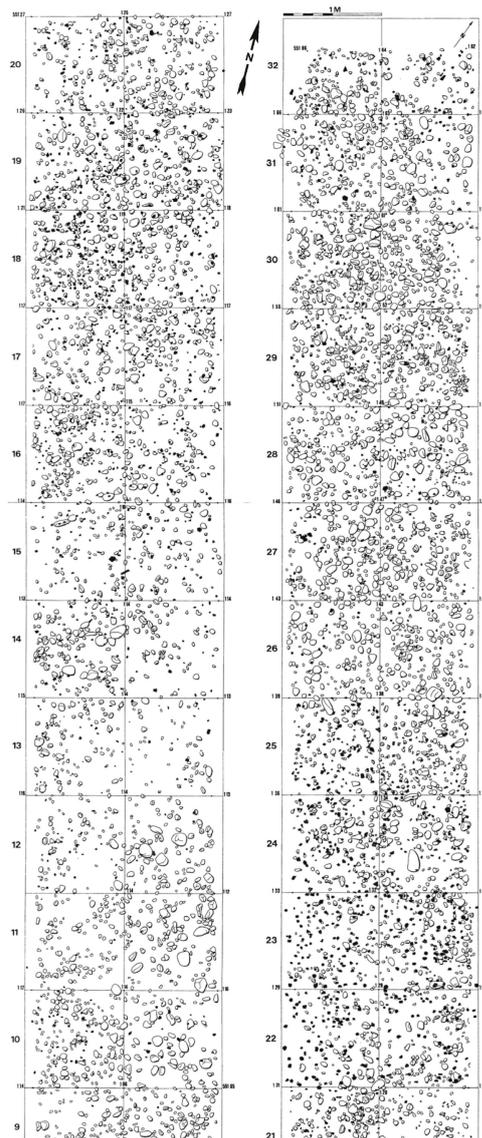


Fig. 84 Rances CVS Sondage 1975. Plan de surface de la couche 3 avec le mobilier en noir (dessin Rapport 1976).

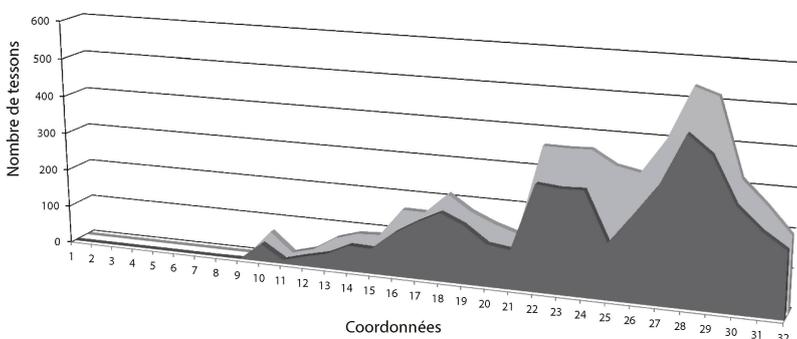


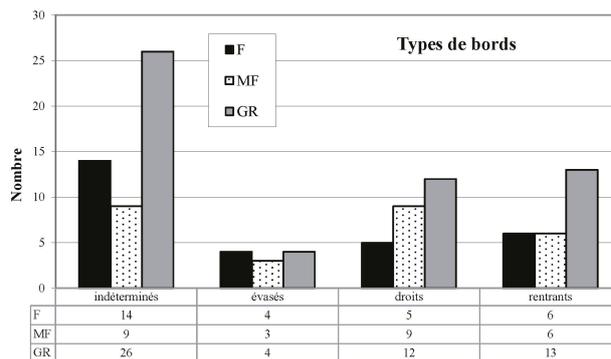
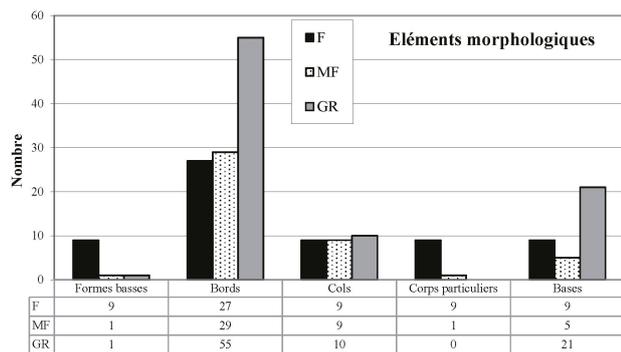
Fig. 85 Rances CVS Sondage 1975. Graphique de répartition de la céramique en fonction du m² : à l'arrière (gris clair), nombre de fragments mentionnés sur les fiches de terrain, à l'avant (gris sombre), nombre de tessons effectivement retrouvés lors de l'étude (sans les éléments appartenant aux structures) (DAO M. David-Elbiali).

Leur répartition en fonction des m² est donnée par le graphique de la **figure 85**. Sur ce nombre, environ 440 sont des éléments typologiques, soit à peine plus de 10%. Dans l'analyse proposée ci-dessous, seuls les éléments de l'âge du Bronze sont pris en compte.

Les **éléments morphologiques** sont très fragmentaires (**pl. 7, C-E à pl. 10**) et par conséquent les formes des vases sont difficiles à identifier (**fig. 86**). Seules les formes basses peuvent être appréhendées à partir de leur encolure, soit une écuelle à corps convexe et lèvre épaissie aplatie [50], trois bols, un mi-fin à lèvre décorée d'impressions digitales [47] et deux fins, respectivement à lèvre aplatie [83] et à rebord évasé et lèvre à biseau interne [69], et quatre pièces fines, probablement des récipients ouverts sans encolure, qui sont : [71] à lèvre à épaississement interne, [85] et [114] à lèvre aplatie et [84] à lèvre érodée et peut-être avec un décor couvrant de coups d'ongle. L'écuelle [50] et le bol [47] sont de grande taille avec un diamètre à l'ouverture d'environ 25 cm. Le récipient [69] présente un bord évolué tout comme [129], très proche morphologiquement et qui porte un décor incisé sur l'épaule. Les éléments [50], [47] et [69] proviennent de la couche 2, et les six autres de la couche 3, des décapages 1 à 5. Deux autres bords non dessinés pourraient appartenir à une écuelle (H/31-128, c.3/déc.6) et à un bol (H/30-35, c.2/déc.4). Une dernière pièce, très fragmentaire, correspond à un gobelet à col évasé et corps à ressaut avec peut-être un décor couvrant sur le corps [147].

Plus d'une centaine de bords ont été répertoriés, mais dans leur grande majorité ils ne peuvent être orientés correctement : ils sont classés comme indéterminés ou droits, et parfois avec incertitude comme évasés ou rentrants (**fig. 86**). Un peu plus d'une vingtaine de cols ont aussi été identifiés et se répartissent équitablement entre cols évasés et rentrants ou plus rarement droits (**fig. 86**). La partie centrale des vases est représentée par cinq ressauts entre le col et le corps et par quatre fragments de carènes, dont un porte un cordon lisse, et un corps biconique. Toutes les bases (35 pièces) semblent plates, avec ou sans talon, sauf une à pied conique [145].

Avec plus de 150 fragments enregistrés, les **lèvres** constituent un élément morphologique important (**fig. 87**). Les lèvres non travaillées – simplement arrondies – sont rares, ce qui montre une évolution nette par rapport au Néolithique final et au Bronze ancien. Les lèvres en pâte grossière sont majoritairement épaissies. Par contre sur les récipients en pâte fine, elles sont en général amincies ou aplaties. La proportion des lèvres décorées d'impressions digitales ou de coups d'ongle est d'environ 16% ;



il s'agit exclusivement de vases en pâte mi-fine ou grossière avec une majorité de lèvres épaissies. Les lèvres à biseau interne, qui se développeront particulièrement dès le Bronze récent, sont exceptionnelles. Quelques lèvres sont irrégulières ou érodées.

Les **moyens de préhension** réunissent une quinzaine d'anses et une trentaine de languettes (fig. 88). Les premières sont plates, à l'exception de deux d'entre elles qui sont de section subcirculaire, et probablement orientées verticalement. Une des deux anses de section ronde est exceptionnellement orientée horizontalement. Les pâtes fines sont les plus nombreuses. La moitié des languettes sont fixées sur la lèvre et elles constituent probablement, comme déjà évoqué ci-dessus, autant un décor qu'un moyen de préhension. Environ la moitié des languettes restantes sont intégrées à un cordon décoré d'impressions digitales, alors que le solde est formé de pièces isolées impossibles à situer sur le profil des vases.

Ce sont près de 200 tessons décorés qui ont été récoltés (fig. 89). Seules trois techniques sont documentées: le modelage, l'impression et le traçage. À eux seuls, le modelage de cordons, décorés ou lisses, et les impressions digitales au sens large, c'est-à-dire incluant les quelques coups d'ongle et pincements observés, qu'elles ornent ces mêmes cordons ou soient organisées en ligne(s) ou dans un cas couvrantes, représentent près des deux tiers des décors (fig. 90). La proportion de pâte fine dans cette catégorie n'est que de 10%. Les languettes sur lèvre, 8% des décors, relèvent également du modelage et seule une sur cinq est en pâte fine.

Les décors tracés (23%) consistent principalement en incisions et rainures – ces dernières étant plus profondes – isolées ou groupées, dont l'orientation peut être horizontale, oblique, verticale ou indéterminée. Les incisions couvrantes semblent toujours verticales. Les seuls décors élaborés relèvent de la combinaison de motifs géométriques tracés à l'exclusion d'autres techniques. Il s'agit de six fragments en pâte fine:

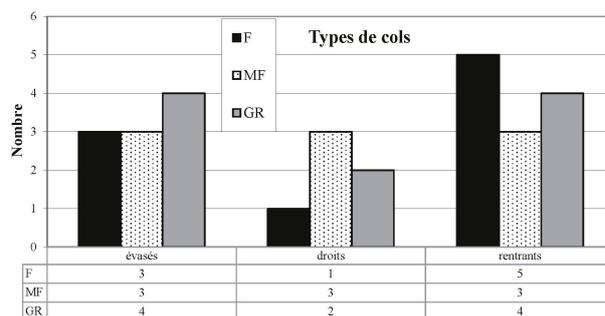


Fig. 86 Rances CVS Sondage 1975. Histogramme de répartition des éléments morphologiques, des formes de bords et des formes de cols (DAO M. David-Elbiali).

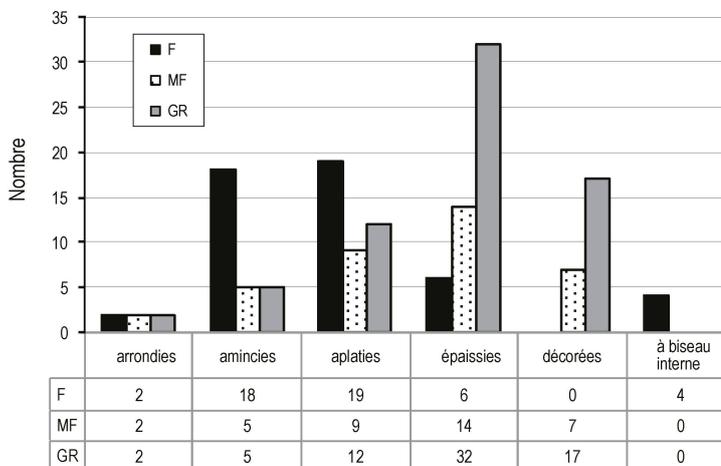


Fig. 87 Rances CVS Sondage 1975. Histogramme de répartition des formes de lèvres (DAO M. David-Elbiali).

- › [123] (I/26-150, c.3/déc.4) (pl. 9, B) appartient probablement à un vase au corps recouvert d'incisions verticales limitées sur la partie haute par une incision horizontale;
- › H/22-54, c.2/déc.4 et H/31-91, c.3/déc.5 semblent les restes de triangles hachurés;
- › les trois autres évoquent les bandes décoratives qu'on observe sur des récipients fins dès le début du Bronze moyen, du moins [122] (H/27-173,

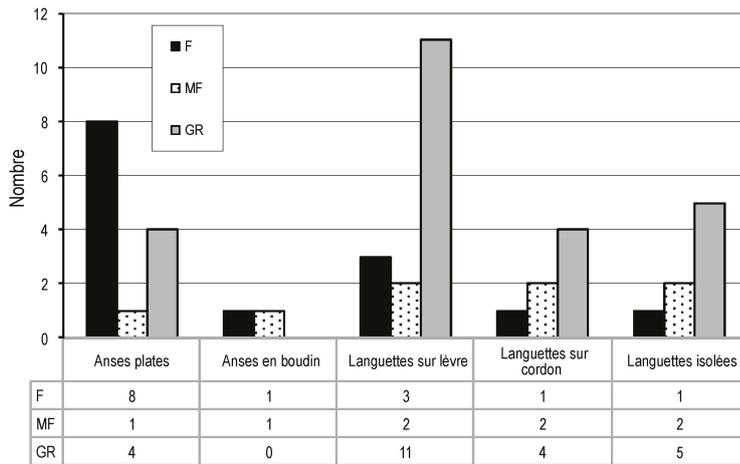


Fig. 88 Rances CVS Sondage 1975. Histogramme de répartition des moyens de préhension (DAO M. David-Elbiali).

c.3/déc.4) (pl. 9, B). L'hypothèse est moins convaincante pour [144] (H/31-87, c.3/déc.7) (pl. 10, C) qui pourrait être orienté différemment, et [130] (I/28-257, c.3/déc.5) (pl. 10, A) dont les registres hachurés adjacents pourraient appartenir à une frise horizontale de triangles.

Les deux décors restants sont minoritaires. Six fragments portent un décor couvrant à la roulette et un tessin fin [64] (I/24-26 c.2/déc.3) (pl. 7, E) est orné de minuscules coups de peigne perpendiculaires à la paroi, qui forment trois lignes parallèles.

Dans leur majorité, l'agencement des décors est linéaire, sauf environ un cinquième des fragments qui semblent porter des décors couvrants. En raison de la fragmentation importante, il s'agit bien sûr d'une extrapolation à partir de ce qui est connu. La répartition par qualité de pâte montre que les décors modelés et imprimés sont réalisés principalement sur les récipients grossiers, alors que les décors tracés ornent les récipients fins. Il s'agit d'une interdépendance technique, les motifs géométriques tracés ne ressortent en effet que sur des surfaces régulières.

Le **crépissage**, qui est un traitement de surface du corps, a été observé sur au moins 37 fragments grossiers surtout répartis dans la couche 3.

En résumé, les décors de tradition Bronze ancien, modelés et imprimés, sont majoritaires et la proportion des éléments plus évolués, comme les décors couvrants et les motifs géométriques combinés, ainsi que le crépissage, est très faible et suggère une datation au début du Bronze moyen pour pratiquement l'ensemble du corpus. Il n'y a pas de différences significatives entre les couches 2 et 3. Quelques éléments, notamment ceux à lèvres à biseau interne, pourraient être légèrement plus tardifs, du milieu du Bronze moyen. Bien que très fragmentés, les vestiges céramiques de ce sondage

Techniques et agencement du décor		Motifs			F	MF	GR	Total	
Décors modelés									
Horizontal / indéterminé	cordon décoré d'impressions digitales	2	6	57	73	9	16	2	
	cordon décoré d'impressions digitales avec languette intégrée	1	2	4					
	cordon décoré de pincements marqués [108]	-	1	-					
	cordon lisse placé sous le bord [73]	-	-	1					
	cordon lisse	1	1	6					
Couvrant	languette(s) sur lèvres	3	2	11	16				
Couvrant	pincements avec ou sans excroissances	1	1	-	2				
Total		8	13	79	100				
Décors imprimés									
Horizontal	lèvre décorée d'impressions digitales ou de coups d'ongle	-	7	17	24				
	ligne d'impressions digitales ou de coups d'ongle	2	1	5	8				
Indéterminé	impressions digitales ou coups d'ongle	6	1	3	10				
	registre de 3 lignes de petits coups de peigne normaux [64]	1	-	-	1				
Couvrant	coups d'ongle (incertain)	-	-	1	1				
	à la roulette	3	1	2	6				
Total		12	10	28	50				
Décors tracés									
Horizontal / indéterminé	incisions ou rainures isolées (1 ou 2)	6	2	6	14				
Couvrant vertical	incisions ou rainures	15	9	2	26				
Complexe à motifs géométriques combinés	rainure horizontale sur des incisions verticales probablement couvrantes [123]	1	-	-	1				
	chevrons emboîtés limités par une ligne verticale [122]	1	-	-	1				
	incision séparant des incisions parallèles obliques d'orientation différente (décor couvrant?) [144]	1	-	-	1				
	2 registres adjacents d'incisions parallèles obliques (décor couvrant?) [130]	1	-	-	1				
	triangle hachuré?	1	1	-	2				
Total		26	12	8	46				
Total général		46	35	115	196				
Traitement de surface						F	MF	GR	Total
Crépissage									
Couvrant		-	1	36	37				

Fig. 89 Rances CVS Sondage 1975. Tableau des décors et du crépissage (M. David-Elbiali).

donnent une bonne idée du corpus général de CV et c'est la zone qui fournit le plus d'informations stratigraphiques.

Synthèse

Les projections du mobilier récolté, en particulier le choix d'éléments caractéristiques, alliées aux insertions stratigraphiques des structures présentées ci-dessus facilitent la mise en évidence de plusieurs niveaux archéologiques, ce que la densité des trouvailles et le peu d'ampleur de la stratigraphie occultent de prime abord.

Sous les trouvailles diffuses de surface, un premier niveau occupe la base de la couche 2. Il a été fouillé sur toute la longueur du sondage. Aucune structure ne lui est associée. Le mobilier récolté est relativement abondant, mais très fragmenté. La densité des trouvailles est forte jusqu'à la rupture de pente du talus sur la ligne H, alors qu'elle se raréfie dès le milieu de I/13 sur l'autre ligne, avec à nouveau une densité plus forte en I/10. À partir de la ligne 21, les mobiliers issus de la base de la couche 2 et du premier décapage de la couche 3 ne peuvent plus être distingués. La fouille s'est en effet arrêtée en surface de la couche 3, dont les relevés ont été utilisés pour tracer la limite du sommet de cette couche. L'examen du matériel non typologique montre en fait que dans la zone sud les trouvailles du Néolithique et celles des phases les plus récentes sont compactées dans une même tranche sédimentaire. Il ne s'agit donc pas d'un niveau chronologiquement homogène.

La couche 3 est la plus riche en mobilier. Les fouilleurs ont décrit un niveau stérile 3a, sous-jacent à la couche 2. Les projections de matériel ne montrent pas cette interruption. Les structures identifiées en I/29 et H/29 suggèrent même la présence d'un niveau archéologique dans la partie supérieure de la couche 3. Les fosses repérées en I/31 et G-H/31 confirment le niveau archéologique 3b, occupant la partie inférieure de la couche 3. Les analogies typologiques claires entre le matériel de la base de la couche 2 et celui de la couche 3, même s'il n'est pas exclu que de rares éléments soient plus récents, témoignent, à l'appui des structures, d'une occupation continue.

Les structures I/24 et H/31 s'ouvrent à l'interface des couches 3 et 4. H/31 pourrait dater du Bronze moyen à cause d'un tesson crépi récolté à proximité, alors qu'I/24 serait plutôt attribuable au Néolithique final par la présence dans son remplissage de tessons rougeâtres très grossiers. Les tessons directement sus-jacents à cette structure sont par contre en pâte de l'âge du Bronze. D'autres indices suggèrent un contact direct entre vestiges néolithiques et ceux du

Bronze moyen, cette dernière occupation ayant probablement remanié la précédente. L'amas I/30 appartient à un niveau à l'intérieur de la couche 4, dont on a vu qu'il peut dater du Campaniforme. Aucune trace probante d'un niveau Bronze ancien n'a par contre été repérée dans ce sondage.

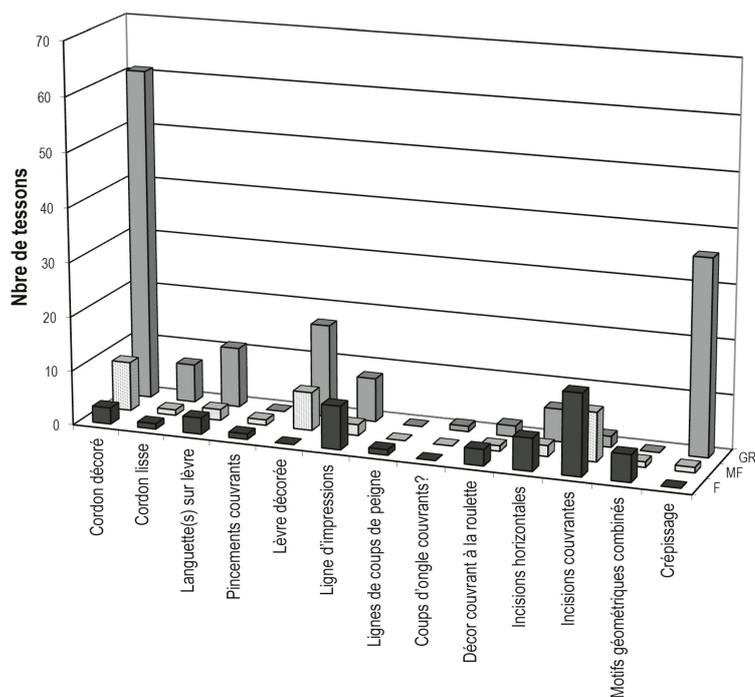


Fig. 90 Rances CVS Sondage 1975. Histogramme détaillé des décors (DAO M. David-Elbiali).

